



## GROUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

Depuis le mois de septembre 2025, le Groupe UCA a décidé de suspendre sa tribune politique dans le bulletin municipal. En effet, nous sommes entrés dans la période des six mois qui précède l'élection municipale de mars 2026. Sur la forme et le fond, la communication municipale est strictement encadrée par la loi et nous avons choisi, pour plus de clarté et d'équité, de ne plus nous exprimer dans ces colonnes. Nous vous retrouverons sous d'autres formes et dans d'autres lieux.

### GROUPE UCA DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



## GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

À l'approche des élections municipales de 2026, notre groupe des élus écologistes et citoyens souhaite réaffirmer deux valeurs essentielles : neutralité politique et équité entre les candidats. Ainsi, nous avons décidé de ne plus publier de nouvelles tribunes dans le journal municipal à partir du mois de septembre 2025, début de la campagne pour les élections municipales de mars 2026.

Cette décision vise à garantir que chaque candidat dispose des mêmes conditions d'expression sans utilisation des supports et moyens publics.

Nous vous remercions pour votre compréhension,

**LES ÉLU·E·S DU GROUPE  
DES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S**



## UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

### La démocratie un bien précieux à préserver

**L**a justice, saisie en urgence par Matthieu Bauhain, a suspendu l'arrêté de Tonino Panetta qui interdisait trois de ses manifestations de solidarité.

Derrière cette victoire, c'est le mot même de Démocratie qui est réinterrogé. Pour certains, la démocratie se résume au vote, et au minimum légal de discussion et de concertation.

Entre deux scrutins électoraux, les élus gèrent en fonction de leur programme et des capacités réelles dont ils disposent. Ils font des choix, rendent des arbitrages. Certains élus essaient d'ailleurs de justifier ou de ne pas assumer leurs choix par les contraintes qui s'imposent à eux.

Concernant la démocratie participative et la consultation des citoyens, les pratiques diffèrent aussi. Certains font des conseils de quartiers où ils se content d'expliquer et présenter leurs décisions, d'autres vont jusqu'à organiser des référendums locaux auxquels ils se soumettent. Certains s'appuient sur les corps intermédiaires (syndicats, associations, etc.) pour faire

vivre au quotidien un échange permanent dans leur ville, quand d'autres les ignorent ou tentent de les contraindre.

Pour nous, cette question est essentielle. Nous avons fait un choix, nous formulons un voeu pour Choisy-le-Roi. Nous voulons tout ! L'information la plus libre et transparente, l'accès le plus large à tout ce qui concerne les citoyens. Il faut, par exemple, placer les élus et les délibérations sous le regard permanent des citoyens en diffusant en direct l'ensemble des conseils municipaux sur le site de la ville. Il faut que les associations soient pleinement libres de leurs choix. Les subventions et soutiens de la ville ne peuvent être, même par sous-entendu, indexés au rapport entre le maire, sa majorité et les associations.

Les représentants des salariés, des locataires, des commerçants désignés démocratiquement doivent être associés, respectés et entendus. Enfin, tous les moyens et toute la liberté doivent être garantis aux oppositions. On ne peut refuser une salle, un emplacement parce que le thème, le contenu ou la forme ne conviennent pas.

La ville n'appartient à personne parce qu'elle nous appartient à tous. Les désaccords, débats et même les affrontements doivent pouvoir se manifester dans le respect de l'autre et de la loi. Pas une loi qu'on interprète et instrumentalise à sa convenance mais une loi vertueuse qui garantit la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces garanties sont des conquêtes permanentes.

Par ce dernier billet, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2026.

**VOS ÉLUS MARTINE FOURNIAUD,  
FABIEN GUILLAUD BATAILLE,  
TERENCE ESSONE-MENGUE,  
THIERRY BALIAS, SÉBASTIEN HUTIN  
POUR LE GROUPE UGCE**

